

Séance extraordinaire du 4 décembre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi quatre décembre deux mille vingt-trois à neuf heures dix-neuf, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-10-79

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 4 décembre 2023.

CE-2023-10-80

Adoption du budget pour l'exercice financier 2024 et abrogation de la résolution CE-2023-10-76 « Adoption du budget pour l'exercice financier 2024 »

[Document d'aide à la décision DG-2023-008-R-2](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter un budget de 404 900 000 \$ pour l'exercice financier 2024, tel qu'il est détaillé en annexe à la fiche de prise de décision DG-2023-008-R-2.

Il est également résolu de convenir que le maire présentera cette recommandation de ce comité aux médias et journalistes lors d'une présentation à huis clos et sous embargo, et ce, avant la tenue de la séance extraordinaire du conseil de la Ville prévue à ce sujet.

Il est enfin résolu d'abroger la résolution CE-2023-10-76 « Adoption du budget pour l'exercice financier 2024 ».

CE-2023-10-81

Levée de la séance

La séance est levée à 9 h 40.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
